

Toulouse, le 18 décembre 1985

LETTRE DES AMIS N° 24

Le Président et le bureau des Amis des Archives adressent leurs meilleurs vœux à tous les amis pour 1986.

COURS

MOIS	DEBUTANTS	AUTRES
JANVIER	Samedi 18 Mercredi 22	Samedi 11) Mercredi 15) Bibliographie d'histoire locale
FEVRIER	Samedi 8 Mercredi 12	Samedi 15) Mercredi 19) Paléographie Confirmés
MARS	Samedi 8 Mercredi 12	Samedi 15) Mercredi 19) Archives communales

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LA

GUERRE DE CENT ANS

LE DIMANCHE 19 JANVIER 1986 A 15 H 30 AUX

AUX ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

./.



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Association des Amis des Archives s'est réuni le mardi 3 décembre 1985 au siège de l'Association 11 boulevard Griffoul Dorval à Toulouse.

Etaient présents :

Mesdames CASSAN, CAU, RICORDEAU
Messieurs BEAUBESTRE, CAU, ESCALETTE, FLOUTARD, LE MONIES de SAGAZAN, Maître SUDRE représentant Monsieur le Maire de Toulouse.

Etaient excusés :

Messieurs EECKHOUTTE Président du Conseil Général et GERARD Conservateur en Chef des Archives de Midi-Pyrénées.

L'ordre du jour de la réunion portait sur :

- le renouvellement du bureau de l'Association,
- la fixation du programme d'activités pour l'exercice 1985-1986,
- des questions diverses.

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur le Doyen GODECHOT, le Conseil d'administration procède au renouvellement de son bureau. Ont été élus à l'unanimité :

M. FLOUTARD, Président
M. ESCALETTE, Mme RICORDEAU, Vice-Présidents
M. BEAUBESTRE, Secrétaire Général
M. VIGUIER, Secrétaire adjoint
Mme CAU, Trésorière
Mme CASSAN, Trésorière adjointe.

Maître SUDRE venait ensuite affirmer l'intérêt que M. le Maire de Toulouse porte non seulement à la conservation du patrimoine historique mais aussi à sa mise en valeur et nous faire part des réalisations en cours (mise en valeur et restauration de St Pierre des Cuisines) et des projets de la municipalité.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le programme des activités de l'Association en 1986, ont été retenues :

- une exposition sur la Guerre de Cent Ans dans la région toulousaine, inauguration le 19 janvier ;

- une exposition "Tolérance et Intolérance dans le pays toulousain" dans le cours du second trimestre ;

- une exposition généalogique sur le thème "Une famille du Lauragais", de juin à octobre ;

- une conférence sur "Saillac en Quercy. Sous réserve de disponibilité ce jour là, de la péniche "Le Haricot Noir" la date du dimanche 1er juin a été retenue pour le renouvellement de la sortie sur le Canal du Midi.

Comme l'an dernier l'Association sera présente à la Foire Internationale de Toulouse aux côtés des Archives départementales. L'illustration du stand aura pour thème : défense et sauvegarde du patrimoine archivistique.

Parmi les questions diverses abordées figuraient :

- le versement des minutes notariales anciennes en application de la loi du 3 janvier 1979, diverses actions vont être menées dans ce sens ;

- la protection et la sauvegarde des archives en péril.

INITIATION A LA GENEALOGIE : LES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES ANCIENNES

(Par M. BEAUBESTRE, Secrétaire Général)

Après avoir reconstitué patiemment la liste de ses ancêtres, au travers des registres de l'état civil moderne, jusqu'à la Révolution, on est tout naturellement amené en abordant l'Ancien Régime, à consulter les registres paroissiaux. Bien connus de tous les généalogistes, ceux-ci constituent la principale source de renseignements qui nous viennent du clergé. Toutefois les séries G et H des Archives départementales, souvent peu utilisées par ignorance, contiennent également des documents sur l'importance desquels il convient d'insister.

Nous passerons rapidement sur la série H, consacrée au clergé régulier. Les pièces de cette série ne concernent guère que les familles dont les ancêtres appartinrent au second ordre. Certaines abbayes, telle Grand-Selve, divers chapîtres et nombre d'ordre religieux n'étaient accessibles qu'à la noblesse. C'est le cas de l'Ordre de Malte, qui exigeait quatre degrés de noblesse paternelle et autant du côté maternel. Les familles titrées auront souvent la chance de découvrir, parmi les preuves de noblesse fournies par quelque postulant, des renseignements utiles.

En raison de la présence à Toulouse du Grand Prieuré de Malte, et des nombreuses possessions de l'Ordre dans la région, les Archives de la Haute-Garonne conservent sous la cote H Malte une importante collection de documents remontant au début du XV^{ème} siècle pour les premiers, et jusqu'à la veille de la Révolution. Cette série est dotée de nombreux instruments de travail : inventaires sommaires, répertoires numériques, et parfois index des noms de personnes.

La série G consacrée au clergé séculier, intéressera par contre davantage l'ensemble des généalogistes, mais avant d'étudier plus en détail le contenu de cette série, il convient de replacer dans leur cadre les institutions religieuses locales du temps de la Monarchie. Pour être menée efficacement toute recherche de caractère historique commande en effet de connaître très précisément le théâtre dans lequel se sont déroulés les faits étudiés.

Structures religieuses de l'Ancien Régime

"Les diocèses de l'ancienne France étaient nombreux : 139 dont 10 archevêchés et 121 évêchés, d'étendue extrêmement inégale" (1).

La division de la France en départements par la Constituante, eut pour effet de réduire leur nombre à 87, soit un par département. Dans notre région de nombreux évêchés disparurent, parmi lesquels ceux de Rieux et de Saint-Bertrand de Comminges, dont la majeure partie des territoires se trouva incluse dans le département de la Haute-Garonne, avec la quasi totalité du diocèse de Toulouse. Un certain nombre de paroisses sises à la périphérie de ces trois diocèses furent intégrées aux départements voisins du Gers, de l'Ariège, du Tarn, des Hautes-Pyrénées, et après 1806 du Tarn-et-Garonne. A l'inverse des paroisses qui dépendaient des diocèses de Lombes, de Montauban, de Lavaur, de Mirepoix, de Saint-Papoul et de Saint-Lizier furent comprises dans notre département.

Voici, évêché par évêché, la composition des trois anciens diocèses du département, et les mutations qui intervinrent le 20 janvier 1790, lors de la création du département de la Haute-Garonne.

Evêché de Toulouse. Celui-ci comprenait :

- les communes de l'arrondissement de Toulouse, moins Cox, Brignemont, Cadours, Vignaux qui étaient du diocèse de Lombes, et moins Bondigoux, Villemur, Layrac-sur-Tarn, Mirepoix, Born et Séguenville qui étaient de Montauban ;

./.

(1) Marion : Dictionnaire des Institutions de France

- les communes de l'arrondissement de Villefranche, moins Revel et Couffinal qui étaient du diocèse de Lavaur, moins Calmont, Monestrol, Gibel, Montclar, Renneville, Caignac, Lagarde, Bacarets, Cintegabelle, Beateville qui étaient du diocèse de Mirepoix, et moins Avignonet, Belestas, Cadenac, Dreuilhe, Graissens, Folcarde, Saint-Brice et Vaudreuil, qui étaient du diocèse de Saint-Papoul ;

- le canton de Muret en son entier ;

- le canton de Saint-Lys, moins Empaux, Bragayrac et Saint-Thomas qui étaient du diocèse de Lombez ;

- les communes de Beaumont-sur-Lèze, Miremont, Le Vernet, Venerque, Mauvezin, Grépiac, La Bruyère de l'arrondissement de Muret.

S'y ajoutaient les paroisses suivantes :

- Blanquefort, Goudourvielle, Pujaudran, Lias, Cassemartin, Clermont, Goujon, Ségoufielle et l'Isle-Jourdain aujourd'hui dans le département du Gers ;

- Orgueil, Grisolles, Le Mas-Grenier, Bouillac, Saint-Salvy, Beaupuy, Verdun, Comberouger, Pompignan, Mauvers et Aucamville aujourd'hui dans le département du Tarn-et-Garonne ;

- Moncabrier, Montoussel, Pugnères, Bannières, Saint-Martin la Rivière, aujourd'hui dans le Tarn, canton de Lavaur.

Evêché de Rieux. Celui-ci comprenait :

- les communes des cantons de Rieux, Cazères et Montesquieu-Volvestre, en totalité ;

- les communes du canton de Carbonne moins Lavernose et Le Fauga qui étaient du diocèse de Toulouse ;

- les communes du canton d'Auterive non comprises dans le diocèses de Toulouse ;

- les communes du canton du Fousseret moins Saint-Araille, Sénarens, Lussan, Fustignac, Adeilhac, Casties, Labrande, Montégut, qui étaient du diocèse de Lombez ;

- la commune de La Bastide-Clermont du canton de Rieumes, toutes les autres communes étant du diocèse de Lombez également.

S'y ajoutaient les paroisses des cantons du Fossat, de Mas d'Azil et de Sainte-Croix-Volvestre en leur entier, l'ouest du canton de Saverdun et les paroisses de Saint-Michel, Saint-Martin, Madière, Montagut, Aiguejuntas, Aron, Larbont, Esplas, Cert, Rimont, Castelnau, Lescure, Clermont, Montseron, Saint-Jean Dulcet, Lara, Montesquieu, Montjoie, et Seix qui formait enclave, tout cela aujourd'hui en Ariège.

Evêché de Comminges ou de Saint-Bertrand. Celui-ci comprenait l'arrondissement actuel de Saint-Gaudens, moins Sérat, Molas et Boissède, qui étaient du diocèse d'Auch, et moins les communes de Ambax, Riolas, Cazac, La Bastide-Paumès, Goudex, Montpezat, Polastron, Goueilles, Agassac, Martissaire, Mirambeau, Castelgaillard qui étaient du diocèse de Lombes.

S'y ajoutaient le Val d'Aran en Espagne, et les paroisses des cantons actuels de Mauléon-Barrousse, Arreau, Vieille-Aure, Bordères, Nestier, plus les paroisses de Pinas, Bazordan, Arné du Magnoac, La Barthe de Neste, Hèches, Lortet, Escal et Izaut aujourd'hui dans le département des Hautes-Pyrénées, ainsi que les paroisses de Portet du Couseran, Betchat et Belloc aujourd'hui dans le département de l'Ariège.

La commune de Couledoux était du diocèse de Saint-Lizier.

Sous la cote PL 15 les lecteurs trouveront aux Archives de la Haute-Garonne les cartes de ce département et celle du Tarn-et-Garonne, avec l'indication des divers diocèses qu'ils recouvrent, et pour ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par un diocèse voisin. Ils trouveront sous les cotes PL 20 et PL 24 l'ensemble des cartes des diocèses du Languedoc, plus celles des diocèses d'Auch et Lectoure.

Intérêt généalogique et historique de la série G

A l'intérieur de la série, c'est surtout dans les papiers de l'Officialité qu'historien des familles et historien local trouveront les documents les plus précieux.

Tribunal ecclésiastique, l'Officialité avait compétence pour juger de toutes les causes qui pouvaient opposer l'Eglise aux particuliers en matière de religion, ou les clercs entre eux. En fait, au fil du temps, la justice ecclésiastique s'était vu dépossédée au profit de la Justice Royale de bon nombre de matières réputées criminelles qui auparavant en dépendaient : procès en hérésie, cas de sorcellerie, blasphèmes et sacrilèges, adultères, et à la veille de la Révolution elle ne jugeait plus que les délits mineurs passibles d'amendes : procès relatifs aux dîmes, entraves à la Religion, rixes, coups et blessures, injures, diffamation, de la part de prêtres, etc...

Les procès ayant trait aux sacrements : opposition à mariage, cas de nullité de mariage, et les demandes de dispense pour consanguinité ou de dispense de bans passaient devant l'Official.

On consultera avec profit les registres d'audience, les insinuations ecclésiastiques et les registres des notaires apostoliques attachés à ce Tribunal.

En dehors des Archives de l'Officialité, les procès-verbaux des visites pastorales des Evêques dans les paroisses permettront au lecteur de connaître, au travers du mobilier de l'église, la richesse de la paroisse, sa population, mais aussi la ferveur religieuse, les causes de scandale : présence dans le village de mal-pensants, de nouveaux convertis, d'individus aux moeurs dissolues, etc...

Aux Archives départementales de la Haute-Garonne, les documents de la série G sont classés en sous-séries numérotées de 1 à 5.

La sous-série 1 G (1014 articles, 45 mètres linéaires), est consacrée au diocèse de Toulouse, moins l'Officialité.

La sous-série 2 G (218 articles, 13 mètres linéaires) concerne le diocèse de Rieux. On regrettera que les documents relatifs à l'Officialité du diocèse soient éparpillés dans un grand nombre de liasses, toutefois la table qui figure à la fin de l'inventaire dressé par M. l'Abbé Lamouroux permet de les retrouver facilement, ainsi que les registres d'insinuations ecclésiastiques.

La sous-série 3 G (105 articles, 6 mètres linéaires) regroupe les pièces provenant du diocèse de Saint-Bertrand de Comminges. Elle est aussi dotée de deux inventaires dressés par MM. A. Baudouin et M. Mondon. L'Officialité de Comminges aurait été transférée à Saint-Gaudens en 1642, en raison de l'absence de personnel qualifié à Saint-Bertrand où la population était peu nombreuse. Qu'en sont devenues ses Archives ? Nous n'en trouvons pas trace, mais il semble que toute la série n'ait pas été inventoriée !

La sous-série 4 G (171 articles, 11,50 mètres linéaires) a trait au Chapitre de Saint-Etienne. Tous ceux qui ont des ancêtres toulousains consulteront avec intérêt les liasses n° 114 relative aux obits et aux messes, et n° 115 qui contient des tables des Confréries : du Purgatoire, du Saint-Sacrement, etc..., table du pain bénit.

Enfin la sous-série 5 G, généalogiquement la plus riche, est celle de l'Officialité de Toulouse, et de la Justice Temporelle de l'Archevêque de Toulouse. Elle renferme 55 articles, soit 6,50 mètres d'archivage. Nous citerons plus particulièrement les cahiers d'audience

5 G 1, les procédures en nullité de mariage 5 G 12, les oppositions à mariage 5 G 13 à 15, les dispenses 5 G 16 à 26, les affaires de mœurs 5 G 29, etc... Ce choix n'est pas exhaustif, toutes les pièces méritent d'être consultées, chaque procès notamment constituant une tranche de la vie de nos ancêtres et une peinture de la société d'Ancien Régime.

En dehors de ces 5 sous-séries, il existe un fonds non classé de 12 mètres linéaires, qui ne nous semble pas présenter d'intérêt généalogique.

(A suivre)